



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-42908>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **26-42908**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Bessan (34)

Correspondant : M Stéphane PEPIN-BONET

Adresse : Hôtel de Ville place de la mairie CS 20001, 34550 Bessan

Coordonnées :

Téléphone : +33 467008181

Télécopieur : +33 467774173

Courriel : mairie@bessan.fr

Adresse internet : <https://www.bessan.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : PRESTATION DE SERVICE D'ASSURANCE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Prestation de services d'Assurance Construction au bénéfice de la commune de COMMUNE DE BESSAN pour les travaux de construction de la salle polyvalente à vocation festive et culturelle. Marché ordinaire alloti sans tranche.

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : L'exécution du présent marché est financée exclusivement sur ses fonds propres de l'acheteur.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le lot sera attribué après analyse et classement à un prestataire unique ou un groupement conjoint. Ce groupement pourra être constitué d'un intermédiaire (agent général ou courtier) et d'une compagnie d'assurance. Les documents devront faire apparaître les engagements respectifs pris par le mandataire désigné du groupement et les autres assureurs membres du groupement, notamment le pourcentage de couverture des risques attribué par le groupement à

chacun des membres. Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat. De même un assureur ne peut pas se faire représenter par plusieurs intermédiaires.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Tous les documents à produire pour la candidature et l'offre sont mentionnés à l'article 7 du règlement de consultation: des niveaux minimums sont exigés / tous les documents à produire par l'attributaire sont mentionnés à l'article 8 du règlement de consultation.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- valeur technique : 50%
- prix : 50%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 28/05/2026 à 08:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 26-01

Renseignements complémentaires : Démarrage des prestations au plus tôt. Toute demande de renseignements doit être adressée sur le profil acheteur suivant : <http://www.marches-securises.fr>
Conformément à l'article R.2142-21 du Code de la Commande Publique, l'acheteur public interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois : 1° En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2° En qualité de membres de plusieurs groupements. La commune de Bessan se réserve la possibilité de mener ou pas des négociations après la remise des offres, auprès des candidats qui auront remis une offre conforme et recevable. Marché à procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique Le contrat est un marché public de service soumis aux dispositions du Code de la commande publique, du Code des assurances, au cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de fournitures courantes et services (CCAG-FCS) et à l'ensemble des textes en vigueur relatifs à cette procédure au jour du lancement de la consultation.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Le dossier complet de candidature et d'offre doit être envoyé par voie électronique à l'adresse: <https://www.marches-securises.fr>; se référer à l'article 8 du règlement de consultation pour plus de détails

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

- **Lot(s) 1** - Dommages Ouvrage (DO)
- **Lot(s) 2** - Tous Risques Chantier - RC maitre d'ouvrage

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Les documents du marché sont disponibles totalement et uniquement et gratuitement en accès direct non restreint et complet sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/04/2026